

Crabesques

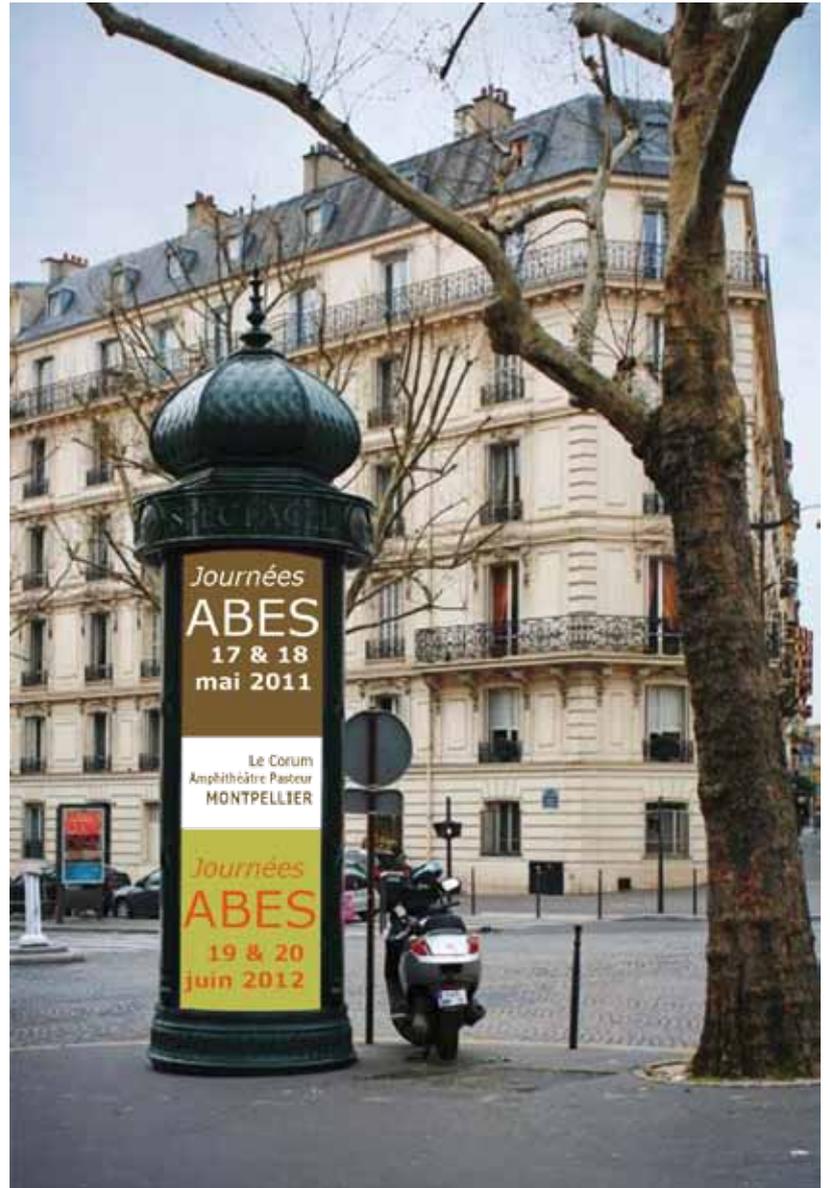
N° 64 octobre - novembre - décembre 2011

Retour sur les Journées ABES 2011



Facebook... et 300 millions d'écureuils

Mutualiser pour diffuser



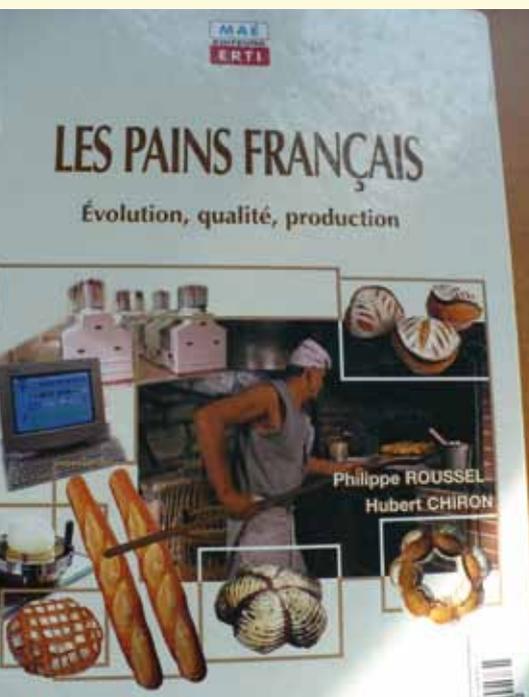
Opportunités & défis

abes ●

agence bibliographique de l'enseignement supérieur

18 Pleins feux sur...
Oniris

Santé & alimentation
en documentation



*Les pains français : évolution,
qualité, production*
Hubert Chiron et Philippe Roussel
Éd. Mae-Erti
Voir art. p. 18

20 Actualité

23 Agenda

Dossier
Journées ABES 2011

- 4 Opportunités et défis
- 7 Facebook... & 300 millions d'écureuils
- 8 Mutualiser pour diffuser



Horloge astronomique
Bibliothèque Sainte-Geneviève

- 9 Step & theses.fr
 - 12 Actualités de l'ABES
 - 14 DART-Europe, portail européen des thèses
 - 15 Le dernier mot
 - 16 Blogosphère
- Impressions d'un BUTHécaire**

Couverture

Sur une colonne Morris... Photomontage
<http://fr.photofunia.com/effects/affiche/>



**Facebook...
et 300 millions d'écureuils**
Voir art. p. 7
http://fr.freepik.com/photos-libre/ecureuil_355928.htm



Mutualiser pour diffuser
Bibliothèque Sainte-Geneviève
Livre en cours de reliure
Voir art. p. 8

Les licences nationales, enfin

L'Allemagne a montré la voie des licences nationales. La communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche, unanime, les appelait de ses vœux depuis plusieurs années. Avec la signature du premier contrat le 11 juillet 2011 entre l'ABES et Springer, la France s'est enfin lancée. Modestement dans un premier temps mais d'autres contrats vont suivre rapidement. Les licences nationales constituent un mode d'acquisition novateur qui rompt avec le passé. Le caractère national apporte deux avantages majeurs, par son périmètre et sa tarification. Financé directement à la source par le Ministère, il met en place un périmètre de bénéficiaires très large, englobant l'enseignement supérieur et la recherche, et susceptible selon les accords et partenariats financiers d'adjoindre l'ensemble des citoyens par le biais des bibliothèques de lecture publique. Cela permet non seulement des économies d'échelle, mais aussi un glissement stratégique du rapport de forces avec des distributeurs en position d'oligopole.

C'est la création de l'infrastructure « Bibliothèque scientifique numérique » qui a été l'élément déclencheur : avec la BSN, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a mis en œuvre un dispositif de coordination des acquisitions numériques et dégagé dès 2010 une première enveloppe d'impulsion pour l'acquisition de ressources sous forme de licence nationale. Le Ministère a alors mandaté l'ABES pour piloter la négociation et l'acquisition d'une liste de ressources en s'appuyant sur les expertises du consortium Couperin, du CNRS et des autres acteurs de l'information scientifique et technique. Cette liste a été validée par le comité de pilotage des acquisitions numériques.

Pourquoi l'ABES ? C'est que l'Agence, avec 10 groupements de commandes de documentation électronique gérés à ce jour pour les universités et organismes de recherche, a acquis une expertise reconnue dans l'achat de ressources électroniques auprès d'un large panel d'éditeurs. Ce travail, l'ABES n'aurait toutefois pu le mener à bien sans l'implication de Couperin, de l'INIST-CNRS et de tous les autres acteurs, à leur connaissance des produits et de l'historique des relations avec les éditeurs.

Les licences ne portent actuellement que sur l'achat d'archives et d'e-books, pas sur les achats courants. L'accord avec Springer, un des principaux éditeurs scientifiques mondiaux, couvre les articles de 1 000 revues électroniques antérieurs à 1996 (35 000 volumes, 22 millions de pages) et plus de 8 500 livres électroniques antérieurs à 2004 (près de 3 millions de pages). En bénéficieront tous les établissements publics ou privés ayant des missions d'enseignement supérieur ou de recherche (universités, grandes écoles, organismes de recherche...) ainsi que les bibliothèques publiques (parmi lesquelles la BNF et la BPI).

Un deuxième accord est en cours de finalisation avec Classiques Garnier Numérique pour l'acquisition du Grand Corpus des dictionnaires de la langue française du XIX^e au XX^e siècle, qui réunit les 24 dictionnaires les plus importants consacrés à la langue française, soit près de 200 000 pages, représentant une base de données d'une richesse exceptionnelle contenant 900 000 entrées et leurs définitions.

Parallèlement aux négociations, l'ABES a œuvré à la mise en place des accès des établissements aux ressources afin que tous puissent en bénéficier sans tarder. Un dispositif transitoire laissera la place dès le premier semestre 2012 à une plateforme de gestion des licences et des accès. L'ABES signalera bien évidemment les ressources acquises dans le Sudoc. Elle livrera aussi aux établissements les métadonnées des documents acquis, qu'elles soient exploitées directement (versement dans un système local, par exemple), ou indirectement (via une base de connaissance) afin qu'ils les intègrent à leurs portails.

Le rythme des acquisitions reste mesuré. Il pourrait connaître une accélération spectaculaire si le projet ISTEEX, qui a recueilli un avis très favorable du jury international, est accepté.

Raymond Bérard
Directeur de l'ABES

Opportunités et défis

Linked (Open) Data*

Quand Tim Berners-Lee a commencé à développer le web en 1989, il avait déjà envisagé un lieu où les documents et les données pourraient être reliés entre eux. Ces idées ont été rendues plus concrètes dans l'article du Scientific American où le concept de « Web sémantique » a été introduit. L'activité web sémantique du W3C, le consortium du web, a travaillé plusieurs années pour fournir la technologie de base permettant cette liaison.

Le principal résultat de ce travail est le modèle RDF (Resource Description Framework) qui offre un moyen de faire des déclarations sur les ressources en utilisant un modèle générique de « triplet »: sujet-prédicat-objet ; par ex. « cet article » (sujet) – « sonTitre » (prédicat) – « Linked Data » (objet). Puis, en 2006, il a commencé à utiliser le terme « Linked Data » pour la prochaine génération du web où les données pourraient être liées de manière que les machines puissent donner un sens aux données.

Les quatre règles qui ont été formulées sont :

1 utiliser des URI comme noms des choses ;

2 utiliser des adresses HTTP URI afin que les gens puissent voir ces noms ;

3 quand quelqu'un regarde un URI, fournir des informations utiles en utilisant les normes (RDF, SPARQL) ;

4 inclure des liens vers d'autres URI afin qu'ils puissent découvrir plus de choses.

Un 5 étoiles

Tim Berners-Lee a défini un système à cinq étoiles pour les données liées.

* **Faire que vos ressources** soient disponibles sur le web (quel que soit leur format)

** **Les mettre à disposition** comme données structurées (c'est-à-dire excel plutôt qu'une image reproduisant une table)

*** **Dans un format non propriétaire** (c'est-à-dire CSV plutôt qu'excel)

**** **Utiliser des URL** pour nommer les choses afin que les gens puissent accéder à vos ressources

***** **Relier vos données** aux données des autres afin de contextualiser celles-ci

Le Linked Data se réfère principalement à l'Open Data mais peut également être utilisé pour des données d'entreprise.

Les deux utilisent les technologies du web sémantique (RDF) et visent à lier les informations. La différence est que le LOD (Linked Open Data) utilise des licences libres afin que les données soient disponibles pour utilisation par des tiers, tandis que le LED (Linked Enterprise Data) est utilisé dans des environnements fermés, contrôlés où les données ne sont généralement pas disponibles pour une utilisation faite par des tiers.

Nous entendons parler indifféremment du Linked Data et de l'Open Data. Mais ce n'est pas la même chose : le Linked Data est axé sur la technologie, en utilisant RDF et d'autres standards du web, tandis que l'Open Data a une orientation stratégique fondée sur l'idée que le partage est important et bénéfique à un large public ; la technologie est moins importante dans cette perspective.

Les développements récents

Divers groupes travaillent dans cet espace. Le W3C a plusieurs groupes de travail sur des thèmes spécifiques : le **SWEO Community Project, the Library Link Data Incubator Group, the Government Linking Data Working Group, the Semantic Web Health Care and Life Sciences Interest Group**. Ces groupes se composent principalement de techniciens dont l'objectif est de définir les cas où il faut recourir à la technologie. Il y a aussi des groupes qui s'intéressent plus à des questions stratégiques, réunissant des chercheurs et des praticiens qui examinent les avantages escomptés et les questions stratégiques; l'**Open Knowledge Foundation** est l'un de ces groupes. Il gère aussi un registre des collections de données libres dont CKAN fait partie.

Il existe plusieurs initiatives qui définissent le vocabulaire des prédicats, par exemple RDA, **The bibliographic ontology** (bibo), le Dublin Core et bien d'autres qui peuvent être utilisés pour décrire différents types de ressources. D'autres définissent le vocabulaire d'objets tel que le **Virtual International Authority File** (VIAF), les autorités de la Bibliothèque du Congrès, AgroVoc, DBPedia qui peut être utilisé pour lier. Les données bibliographiques sont publiées sous forme de données liées, par exemple par LIBRIS en Suède, par la British Library ou par CrossRef. Dans le monde des médias, la BBC construit ses services sur le principe de données liées ; le New York Times est aussi un exemple pour la presse écrite. Et enfin, et non des moindres, de nombreuses organisations gouvernementales publient des données liées, par exemple les États-Unis, la France, la Finlande, le Royaume-Uni, la Catalogne, la Norvège, les Pays-Bas, l'Australie et bien d'autres.



Comparaison des objectifs

Si l'on considère ses objectifs stratégiques, le Linked Data vise à assurer l'interopérabilité mondiale avec un minimum de coordination afin de regrouper le savoir humain en soutien à la démocratie, à la transparence et à la nécessité de rendre des comptes. Il essaie d'améliorer et d'enrichir les données et donne l'espoir de créer un environnement où des applications créées et gérées par les citoyens apparaîtront. Par ailleurs, les bibliothèques ont toujours organisé l'information à l'usage d'utilisateurs spécifiques pour des objectifs spécifiques, assuré et maintenu la qualité de services durables. Une attention particulière a été accordée à la préservation de l'information à long terme et à la fourniture de services de confiance.

Sur le plan fonctionnel, le Linked Data vise à permettre la recherche dans les collections publiées et la navigation instinctive : le saut depuis un élément d'information vers un autre en suivant les liens entre eux. La responsabilité des déclarations sur les ressources est considérée comme étant répartie entre de nombreux fournisseurs de données, en laissant l'utilisateur décider à qui et à quoi faire confiance. Les développements de produits et services sont laissés à un marché ouvert pouvant inclure des fournisseurs de services commerciaux mais aussi des programmeurs individuels qui utilisent les données pour construire toutes sortes d'applications. Les bibliothèques visent à décrire l'information par des professionnels, rassembler des ensembles d'information ainsi gérés. La bibliothèque sélectionne l'information pouvant être pertinente pour l'utilisateur et mélange ressources imprimées et ressources numériques. Techniquement parlant, le Linked Data s'occupe de la publication et de l'utilisation d'instructions lisibles par les machines (« les données qui parlent à elles mêmes »), exprimées en RDF. Cela devrait permettre des corrélations pour de grands ensembles de données publiées, la création de connaissances à partir des informations contenues dans les liens, mais il faut dire

que les solutions pour le moissonnage, la mise à jour en cache et en temps réel ne sont pas entièrement résolues. Dans le domaine des bibliothèques on met moins l'accent sur la technologie en soi. Le plus important est que les solutions soient basées sur une technologie éprouvée qui permette des services de haute qualité, garantissant des performances, la disponibilité et la cohérence entre les données. En comparant les approches de développement, une spécificité du Linked Data est que dans cet univers les choses bougent vite, les développements se font plus ou moins en tâtonnant, par essais et échecs successifs, tandis que dans le domaine des bibliothèques il y a une base installée avec les données existantes qui doivent être entretenues et gérées. Il en résulte que les projets de développement sont généralement encadrés plus fortement. Une différence importante est que les initiatives Linked Data, comme le terme l'indique, sont très centrées sur les données, parfois même appelées « données brutes », où la disponibilité et la quantité sont plus importantes que la qualité et où on s'attend à ce que, tant que les données sont disponibles, les développeurs viennent les utiliser ; alors que dans le domaine des bibliothèques l'objectif principal est de fournir des services aux lecteurs où la qualité est essentielle et où les données et la technologie sont utilisées à l'appui de ces services.

Enfin, sur les aspects économiques, il y a aussi une différence. Le Linked Data est un environnement où chaque jour apporte son lot de nouveaux défis et d'idées ; les développeurs peuvent oublier les outils d'hier assez rapidement ; il y a apparemment peu d'intérêt pour la fracture numérique : les gens qui n'ont pas les compétences ou les moyens de manipuler les ressources numériques ou même pour programmer ne sont pas pris en compte. Le monde des bibliothèques est, bien sûr, davantage concerné par le fait de proposer des services continus à la communauté dans son ensemble et doit veiller à ce que les budgets de ces services reposent sur une base stable.

Makx Dekkers, consultant indépendant
en gestion d'information et projets internationaux
 <http://www.makxdekkers.com/index.html>
 mail@makxdekkers.com



Risques, défis et récompenses

Il y a plusieurs aspects intéressants dans la manière dont est menée l'évolution du Linked Data. Parmi ceux-ci, la tentative de parvenir à une plateforme technique commune pour les données lisibles par machine qui va au-delà des capacités de base du XML. Il y a beaucoup d'enthousiasme dans le domaine technique qui se frotte certainement au niveau politique en raison de la promesse d'interopérabilité mondiale. De nombreuses collectivités sont impliquées, tels que les chercheurs, les communautés d'utilisateurs, les pirates et les fournisseurs de données professionnels comme les organismes gouvernementaux et les universités. Mais il y a aussi des risques. Les initiatives sont souvent motivées par la technique et non par des exigences. En ce sens, on pourrait dire qu'il s'agit d'une « solution en quête d'un problème ». La technologie n'est pas (encore) stable avec une deuxième version de RDF en cours de développement tandis que les aspects opérationnels, par exemple performance, fiabilité, qualité, sécurité et confiance, n'ont pas encore été résolus. Il est peut être également naïf de penser qu'un accord mondial, au-delà des domaines et des frontières, sur une seule technologie pourra être atteint. En fin de compte, il y a un risque que si le Linked Data ne tient pas sa promesse de fournir une interopérabilité mondiale, le résultat puisse être la déception et la perte d'intérêt de la part de ses premiers supporters.

Si l'on regarde le domaine des bibliothèques, les points forts sont que les bibliothèques ont une longue expérience opérationnelle dans la gestion de l'information et de le faire en utilisant des modèles professionnels durables (quoique avec des budgets en diminution constante). Les bibliothèques ont toujours joué un rôle d'intermédiaire entre les utilisateurs et les besoins d'information et ont une vision à long terme : le passé (les données existantes) aussi bien que l'avenir (la conservation).

Pour les points négatifs, on pourrait mentionner l'évolution rapide de la technologie, qui peut être difficile à suivre et qui nécessite de développer de nouvelles compétences devant être propagées dans l'organisation. Le monde extérieur peut aussi considérer que les bibliothèques sont une chose du passé (« le musée du livre ») et que les compétences de traitement de l'information ne sont pas si importantes. En outre, comme les bibliothèques elles-mêmes s'en rendent compte, la quantité d'informations est telle qu'il est difficile d'appliquer les traditionnelles méthodes du manuel. Cependant, il n'est pas impossible pour ces deux mondes de se rencontrer. Un bon exemple est Europeana, qui compte quatre domaines (bibliothèques, archives, musées, archives audiovisuelles) et a d'abord travaillé avec une approche « traditionnelle » en définissant des mappages de métadonnées dans ce qu'on appelle les « Éléments sémantiques » d'Europeana. Au vu de la réussite d'Europeana aujourd'hui, on ne peut pas nier

que cette approche a fonctionné. Toutefois, le niveau de détail que les différents domaines offrent dans leurs données a été perdu à la suite du « nivellement par le bas » des données. Le développement à venir d'Europeana est maintenant basé sur une approche Linked Data qui préserve les spécificités des domaines et permet de généraliser le soutien aux services communs. L'objectif de cette approche est de parvenir à une meilleure interopérabilité entre les domaines, soutenue par une précoordination.

Opportunités

Les bibliothèques ont certainement un rôle important à jouer dans l'espace des données liées. Tout d'abord, les bibliothèques devraient adopter la technologie Linked Data comme une étape possible vers la connexion des services ; être impliquées permet aux bibliothèques de rester informées des possibilités. Deuxièmement, les bibliothèques ont beaucoup à offrir : leurs compétences en gestion de l'information bénéficieraient grandement aux approches plus informelles utilisées dans le domaine technologique. Enfin, les bibliothèques gèrent de grandes quantités de données de valeur qui permettent de créer ce qu'on pourrait appeler des « pôles de qualité » à la fois comme données primaires ainsi que comme source pour les liens entre les ressources.

Lorsque les bibliothèques s'engagent dans le mouvement Linked Data, elles peuvent apporter stabilité et durabilité aux espaces de données liées, les aider grâce à leurs compétences dans la gestion des collections et fournir au web des données liées de haute qualité. Lorsque cela sera combiné avec la prochaine génération de systèmes et d'outils que les techniciens développent, le nouveau web sera plus utile à tous.

Makx Dekkers

*Extraits de la conférence inaugurale des Journées ABES 2011
traduits de l'anglais par Fabien Bénistant

Facebook, une coquille vide et 300 millions d'écureuils

Pour une bibliothèque, être présente sur Facebook n'est pas, en 2011, un service innovant. En France, Alain Marois¹, Karine Boyer² ou Thomas Chaimbault³ ont déjà bien présenté les enjeux et les possibilités pour les bibliothèques d'avoir une place sur le réseau social le mieux implanté parmi les étudiants⁴.

La bibliothèque universitaire d'Angers, qui a créé ses pages en février 2010, n'est ni la première BU en France à l'avoir fait, ni celle qui a su rassembler le plus de fans ; en revanche, notre expérience, qui s'inscrit dans un plan de communication et de production de contenus plus large, peut aider d'autres BU à donner une place à Facebook dans leur communication et ouvrir quelques pistes pour celles qui voudraient se lancer dans l'animation de communauté.

Plusieurs enjeux de communication justifient la présence institutionnelle d'une BU sur Facebook :

■ **maîtriser son image** et sa réputation numérique ; si vous ne prenez pas l'initiative, il y a de fortes chances que d'autres la prennent à votre place ;

■ **et compléter un dispositif de communication** sur vos actions ; expositions, conférences, valorisation des collections physiques et en ligne ont besoin d'une caisse de résonance, allant au delà du traditionnel guide du lecteur, de l'affichage *in situ*, d'actualités fugitives sur le site web ou de mailings plus ou moins invasifs.

Facebook est un canal supplémentaire de communication, qui ne se substitue à aucun des autres, mais prend place au sein d'un écosystème qu'il faut savoir cultiver.

L'exemple d'Angers montre que la coquille vide de la plateforme Facebook affiche, chez plus de 2 500 fans, les informations produites sur d'autres outils plus spécifiques. **Le blog de la BU** depuis 2008 (<http://bu.univ-angers.fr/blog/>) sous Wordpress, avec 24 rédacteurs, publie trois fois par semaine des billets de synthèse sur les collections, les services et les animations culturelles.

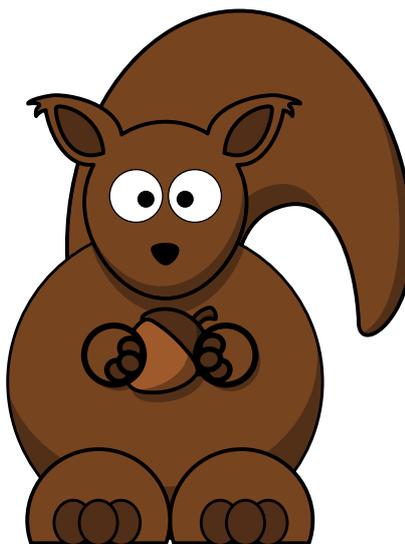
Flickr (<http://www.flickr.com/photos/47011911@N05/>) organise en albums toute la documentation photographique sur les actions de la BU (expos, travaux, événements), depuis 2010.

Youtube (<http://www.youtube.com/user/BUAngersPlus>) accueille une collection de vidéos de valorisation des collections et services, avec un programme de production de 32 formats courts par an, lancé en 2011.

Slideshare (<http://www.slideshare.net/BuAngers>) permet de diffuser plus de 70 supports de formation thématiques. Tous ces contenus, produit par un collectif et non par un chargé de communication isolé, retombent automatiquement sur Facebook ; depuis son ouverture en février 2010, ces informations ont été vues plus de 800 000 fois sur les profils de nos fans.

Partager le plus largement possible la production de contenus au sein de l'institution, s'appuyer sur des actions dans le réel, garder la main sur les contenus et ne pas les confier aveuglément à un outil, dont le modèle économique reste à consolider, sont les quelques leçons que peut porter notre expérience à Angers.

Nicolas Alarcon
et Nathalie Clot



¹ Que mettre sur une page Facebook <http://www.slideshare.net/amarois/que-mettre-sur-une-fan-page-facebook-de-bibliotheque>, Alain Marois

² Livre Arbitre <http://livrearbitre.wordpress.com/>, blog de Karine Boyé

³ Vagabondages <http://www.vagabondages.org/> blog de Thomas Chaimbault

⁴ Enquête sur les pratiques des étudiants en matière de réseaux sociaux <http://www.slideshare.net/batier/stat-etudiant-decembre2010>, Université Claude-Bernard, janvier 2011



<http://fr.freepik.com/index.php?goto=2&searchform=1&k=%C3%A9cureuildecembre2010>,

Université d'Angers www.univ-angers.fr
Service commun
de la documentation scd@univ-angers.fr
nicolas.alarcon@univ-reunion.fr
nathalie.clot@univ-angers.fr

Mutualiser pour diffuser

Genèse d'un projet de plateforme mutualisée pour la diffusion des documents numérisés

Une partie importante¹ des documents numérisés par les bibliothèques en France n'est pas diffusée en ligne et repose sur des DVD et disques durs, dont la durée de vie est d'ailleurs limitée².

En effet, les bibliothèques renoncent souvent à développer des plateformes de diffusion trop complexes³ et trop coûteuses en ressources financières et humaines⁴, d'autant que le résultat n'est pas toujours à la hauteur des attentes. Par ailleurs, Gallica, la plateforme de la Bibliothèque nationale de France, ne peut, à ce jour, offrir un débouché à ces bibliothèques et héberger les documents qu'elles ont numérisés, à cause d'un « workflow » adossé au seul catalogue de la BNF⁵.

Dans ces conditions, la mutualisation d'une plateforme semble pertinente ; elle permettrait, en effet, d'accroître la visibilité des projets de numérisation grâce à un volume cumulé de documents numériques⁶ et de limiter leur balkanisation. Par ailleurs, le caractère collectif de la plateforme serait susceptible d'en améliorer la qualité et d'en garantir la pérennité et ce, sans nuire à l'identité de chaque institution qui pourrait bénéficier de sa propre vitrine, de son nom de domaine, de son graphisme et de ses statistiques de consultation. Enfin, les coûts de développement et de maintenance pourraient ainsi être partagés. Un tel projet de mutualisation a tout d'abord été envisagé, à l'initiative de la bibliothèque Sainte-Geneviève, dans le cadre d'un groupe de travail informel de bibliothèques universitaires réunies pour conduire un « benchmarking », organiser des présentations de solutions logicielles et partager des synthèses en intranet. Un premier cahier des charges a ainsi été produit. Par la suite, le PRES, pôle de recherche et d'enseignement supérieur, Sorbonne-Paris-Cité⁷ a manifesté son intérêt pour le projet. Le cahier des charges a donc été revu et corrigé, en collaboration avec la bibliothèque de Sciences Po. La plateforme devrait voir le jour à l'été 2012⁸. Elle pourra d'ailleurs être progressivement ouverte au delà des bibliothèques du PRES.

Les fonctionnalités suivantes, en particulier, sont envisagées : encodage TEI (Text Encoding Initiative), correction participative du texte « océrisé », numérisation à la demande, vente d'impressions brochées à la demande... En attendant de conduire le développement de cette plateforme, la bibliothèque Sainte-Geneviève a décidé d'archiver ses fichiers de conservation sur les serveurs du CINES, le Centre informatique national de l'enseignement supérieur, et de diffuser les documents⁹ qu'elle numérise sur archive.org.

Cette solution de diffusion présente, en effet, les avantages suivants : bon référencement par les moteurs de recherche, forte visibilité, envergure internationale, site public, gratuité, EPUB (electronic publication) à la volée, liens pérennes ARK (Archival Resource Key), compatibilité RSS (Really Simple Syndication), Zotero, et pour finir, moissonnage par Gallica.



Globe céleste

Bibliothèque Sainte-Geneviève

Mathieu Andro

¹ « [...] seulement 42 % des fonds numérisés par les bibliothèques municipales étaient en ligne [...] ». Dutremée, Régis, « La mise en ligne des documents numérisés », BBF, 2007, n° 5, p. 100-101 [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/> Consulté le 24 mars 2011.

² CD-R : 1 an, disque dur : 5 ans. D'après l'ouvrage Longévité de l'information numérique : les données que nous voulons garder vont-elles s'effacer ? : rapport du groupe PSN (pérennité des supports numériques) commun à l'Académie des sciences et à l'Académie des technologies / Erich Spitz, Jean-Charles Hourcade, Franck Laloë - EDP sciences, 2010.

³ J'ai publié un article sur les solutions logicielles pour diffuser les documents numérisés : http://www.bibliopedia.fr/index.php/Solutions_logicielles_pour_bibliothèques_numériques.

⁴ Plus de 100 k € et du personnel qualifié pour maintenir les serveurs et administrer les SI.

⁵ Gallica pourra, par contre, importer (« moissonner ») les références de documents numérisés par les bibliothèques et accroître leur visibilité, mais il est néanmoins nécessaire que ces documents aient été préalablement mis en ligne ; or c'est précisément là que se situe la difficulté pour les bibliothèques ; les projets « Gallica tiers-archivage » et « Gallica marque blanche » pourraient néanmoins permettre prochainement aux bibliothèques de disposer d'une vitrine Gallica à leurs couleurs.

⁶ Les algorithmes de référencement des moteurs de recherche tiennent largement compte du nombre de liens qui pointent vers les sites web.

⁷ Il regroupe les universités Sorbonne-Nouvelle, Paris-Descartes, Paris-Diderot, Paris-XIII, Sciences Po, l'EHESP, l'INALCO et l'IPGP.

⁸ Le projet est annoncé sur le site du PRES <http://www.sorbonne-paris-cite.fr/index.php/fr/projets-en-cours/autres-projets/84-plateforme-de-diffusion-de-contenus-numeriques-de-sorbonne-paris-cite>); le nom de domaine bibliotheque-numerique.fr a déjà été acheté.

⁹ Plus de 2 000 documents (280 incunables, 285 livres de voyages nordiques, 600 livres rares et difficilement accessibles du XIX^e siècle, 900 factums des XVII^e et XVIII^e siècles) sont en cours de numérisation à la bibliothèque Sainte-Geneviève par la société Diadésis ; ils sont progressivement diffusés sur <http://www.archive.org/details/bibliothequesaintegeneviève>.

Bibliothèque Sainte-Geneviève

<http://www-bsg.univ-paris1.fr>

Programme de numérisation ☎ 01 44 41 97 53

Mathieu Andro mathieu.andro@univ-paris1.fr

Renforcer la visibilité de la recherche doctorale française : Step et theses.fr

Deux fichiers nationaux, accessibles librement, donnent un aperçu de la recherche doctorale en cours dans les universités et les grandes écoles françaises.

Quand un futur doctorant ou un directeur de thèse voulaient faire le point sur un thème lié aux lettres et sciences humaines et sociales pour déterminer un nouvel objet de recherche, ils pouvaient interroger le Fichier central des thèses (FCT) ; ils peuvent désormais interroger theses.fr¹. Une description des thèses actuellement en préparation dans telle ou telle université sur les sujets qui les intéressent est alors accessible. Pour connaître les thèses en préparation dans les grandes écoles membres de la CGE, il faut plutôt interroger le portail Thésa² géré par l'INIST, qui recense les thèses en cours dans ces établissements particuliers. L'interrogation de ces deux fichiers ne permet cependant pas à la communauté universitaire d'avoir une couverture disciplinaire exhaustive des thèses en préparation. En effet, à l'heure actuelle, les thèses préparées dans les universités à dominante scientifique, si elles sont bien souvent recensées sur les sites des écoles doctorales ou des laboratoires, ne bénéficient pas d'un accès centralisé sur un site à vocation nationale. Mettre en valeur les thèses en préparation quelle que soit la discipline concernée et quel que soit le statut de l'établissement, c'est l'un des objectifs que veulent remplir Step³ (Signalement des thèses en préparation), l'application professionnelle remplaçant du FCT, et theses.fr⁴, le guichet unique via lequel la communauté scientifique peut accéder à la description de l'ensemble des thèses en cours et soutenues en France. Ces deux applications entièrement développées par les équipes de l'ABES, s'inscrivent dans le projet du portail des thèses.



Une nouvelle application pour le signalement des thèses en préparation

À qui s'adresse Step ?

L'application Step est l'héritière du Fichier central des thèses mais elle s'ouvre à toutes les disciplines. Les universités et d'autres établissements d'enseignement supérieur accrédités ou coaccrédités à la délivrance du diplôme de doctorat⁶ peuvent demander à signaler leurs thèses dans Step⁶. Les établissements membres de la Conférence des grandes écoles⁷, eux, disposent toujours de l'application Thésa pour signaler leurs thèses en préparation.

Step, lancé en **octobre 2011**, diverge du Fichier central des thèses sur les deux points suivants. Côté utilisateur, la possibilité est désormais donnée aux doctorants d'avoir un accès réservé à l'application et de pouvoir mettre à jour certaines données relatives à la description de leur projet de thèse ou d'indiquer un événement particulier comme un changement d'université, une date de soutenance prévisionnelle ou encore un abandon de thèse. Les données concernant l'affiliation du doctorant, son directeur de thèse ou encore son école doctorale sont quant à elles obligatoirement saisies par un utilisateur professionnel habilité. Côté réseau, Step s'ouvre aux universités scientifiques qui jusque là n'étaient pas concernées par le périmètre disciplinaire du FCT en leur donnant la possibilité de signaler leurs thèses en préparation.

Les données de Step

Les données relatives aux thèses en préparation issues du FCT ont été versées dans Step ; c'est-à-dire 66 000 thèses environ. Cependant, ces thèses ne concernent pas la totalité des références signalées comme en cours dans le FCT en 2011 : seules les thèses en préparation depuis moins de dix ans apparaissent dans Step. Le comité de pilotage du portail des thèses⁸ a en effet décidé que les thèses en cours depuis plus de dix ans ne seraient pas migrées et qu'un processus automatique serait mis en place pour supprimer les thèses une fois expiré un délai de dix ans de préparation⁹. De plus, contrairement au FCT, seules les thèses relevant du diplôme de doctorat sont gérées par l'application de gestion des thèses en préparation.

L'ABES a mis à profit le changement d'application pour nettoyer les données issues du FCT et les enrichir. Dans le FCT, les données étaient stockées dans une base de données relationnelle traditionnelle. Pour la migration, chaque thèse en cours a été convertie en un fichier xml inspiré du modèle de données TEF¹⁰. Quand cela était possible, les directeurs de thèses ont été liés aux autorités personnes physiques du Sudoc et les établissements aux autorités collectivités. De plus, un code de domaine appelé oaiSet, basé sur la classification Dewey et utilisé dans la recommandation TEF, a été attribué pour chaque thèse en préparation, comme c'est déjà le cas dans Star pour les thèses soutenues. Concernant le contrôle qualité des données, de nombreux doublons ont été supprimés avant la migration et certaines thèses en préparation ont été mises à jour et déclarées comme soutenues après leur comparaison avec les thèses du Sudoc. Cependant, malgré ce travail de reprise des données et la collaboration des établissements, le volume très important des thèses migrées dans Step indique que certaines d'entre elles sont toujours signalées comme « actuellement en cours » à tort. Pour les établissements, la mise à jour de ces thèses (indication d'une soutenance ou d'un abandon) sera désormais à faire dans Step.



Dès l'ouverture de l'application, les utilisateurs professionnels des services de scolarité et des écoles doctorales peuvent saisir de nouvelles thèses en préparation. Ce sont ces personnels habilités qui initient la création d'un nouveau compte doctorant et d'une nouvelle thèse associée ; ils valident notamment les données relatives à l'affiliation du doctorant. Pour permettre d'alléger leur saisie et une mise à jour plus fréquente, les doctorants ont aussi un accès par authentification à Step leur permettant de compléter certaines données.

Interconnecter Step avec les bases de données de gestion locales des doctorants

L'une des évolutions à venir de Step est la possibilité pour les établissements d'importer des données provenant de leur système de gestion administrative et pédagogique des doctorants. En effet, l'ABES a établi dans ce but des partenariats avec l'AMUE (Agence de mutualisation des universités et établissements¹¹) et l'association Contact (Association des docteurs et doctorants de l'académie de Montpellier¹²). Il s'agit de permettre des procédures d'envoi automatique des données issues du logiciel Apogée destiné à la gestion des inscriptions et des dossiers des étudiants ou du Portail Adum vers les applications Step et/ou Star afin d'éviter la « double saisie ».

Interconnecter Step et Star

À la fin du processus d'alimentation dans Step, quand une date de soutenance réelle est saisie par un utilisateur professionnel, les établissements en production dans Star qui le souhaitent pourront importer les données de Step dans Star et poursuivre le traitement de la thèse soutenue.

Un nouveau moteur de recherche pour les thèses en préparation



Theses.fr a ouvert le 11 juillet 2011 avec un corpus de données restreint aux seules thèses soutenues ayant transité par l'application Star. En septembre 2011, les données de Step, en provenance du Fichier central des thèses, sont versées dans theses.fr dans un périmètre dédié, celui des thèses en préparation.

Theses.fr est la vitrine (front office) des données saisies dans Step (back office). Les deux applications sont synchronisées : à partir du moment où dans Step la description d'une thèse en préparation comprend au moins l'identité du doctorant, de son directeur de thèse, le titre du projet de thèse, l'appartenance à une école doctorale et l'association à un domaine thématique, elle est automatiquement rendue visible sur le site de theses.fr dans le périmètre dédié aux thèses en préparation. Cependant, à tout moment, un utilisateur professionnel de Step peut choisir de rendre cette thèse invisible pour raison de confidentialité par exemple ; la thèse sera alors dépubliée de theses.fr.

Dans theses.fr, l'interrogation des thèses en préparation est semblable à celle des thèses soutenues. Un encart de recherche permet de saisir les mots du projet de thèse, la discipline, les noms du doctorant, du directeur de thèse, des organismes... L'utilisateur peut également naviguer *via* les facettes disponibles : établissement de soutenance, école doctorale, discipline, directeur de thèse, domaine...

Les thèses en préparation dont la soutenance est imminente sont mises en valeur sur le site et une fois la thèse soutenue, l'URL de theses.fr renvoie de manière transparente au signalement de la thèse soutenue. Aujourd'hui, le périmètre des thèses en préparation de theses.fr comprend uniquement les données issues de Step. À terme, les thèses en cours dans les grandes écoles membres de la CGE signalées par Thésa seront également référencées dans theses.fr.

Un nouveau réseau de coordination se met en place.

L'arrivée de Step et de l'interface publique theses.fr a rendu propice une nouvelle organisation des réseaux existants autour des thèses à l'ABES. En effet, une enquête menée auprès des réseaux FCT et Star en février 2011 a montré que le partage d'information au sein d'un même établissement habilité à délivrer le doctorat était assez faible. Pour améliorer cette situation, l'ABES souhaite pouvoir identifier au sein de chaque établissement un interlocuteur unique qui disposerait d'une vision d'ensemble sur le circuit des thèses en local. Les réseaux existants ne disparaissent pas, les établissements conservent leurs correspondants Star et Step ; la mission du « coordinateur thèses » sera de fluidifier la communication entre les différents acteurs de l'établissement (écoles doctorales, services de scolarité, bibliothèque...), et avec l'ABES.

Avec le lancement de Step et de theses.fr, l'ABES parachève sa mission de signalement des thèses de doctorat. Désormais, tout comme il existe Star pour les thèses soutenues, Step permet la description des thèses en préparation. Ces deux outils destinés aux professionnels alimentent une application publique, theses.fr, vitrine de la recherche doctorale française. Les applications convergent pour une plus grande visibilité des thèses françaises.

Séverine Dabernat et Isabelle Mauger Perez



La longue vie du Fichier central des thèses

Depuis plus de quarante ans, les universités et certains établissements habilités à délivrer le doctorat dans les disciplines de lettres et de sciences humaines et sociales signalaient leurs thèses en cours dans le Fichier central des thèses. Créé en 1968 par l'université Paris-X (Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense), le FCT était placé sous l'autorité conjointe du ministère de l'enseignement et de la recherche en 1985¹³. En 1996, une circulaire portant sur le signalement des thèses soutenues a restreint sa compétence aux seules thèses en préparation et c'est en 2001 que le site internet a ouvert au public, permettant ainsi un accès facilité à son contenu. Les services de scolarité et les écoles doctorales des établissements représentés dans le FCT avaient la possibilité de signaler eux-mêmes leurs thèses en cours à partir de 2006, alors que les mises à jour de soutenance et d'abandon de thèses sont restées dévolues à l'équipe gestionnaire du Fichier central des thèses à l'Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense. De par sa longévité dans le paysage universitaire, le Fichier central des thèses était bien connu des directeurs de thèses et des doctorants. Signaler son « sujet de thèse » dans le FCT était devenu un passage obligé dans certains établissements et relevait d'une procédure administrative indispensable, notamment pour la préparation du dossier de soutenance. L'année 2010 a été marquée par le transfert du Fichier central des thèses à l'ABES. L'application, maintenue telle quelle, n'a alors subi aucun développement informatique. En revanche les procédures de saisie dans le FCT ont été simplifiées. Désormais, les personnels habilités dans les établissements pouvaient mettre à jour les dates de soutenance et d'abandon et faire évoluer la description de la thèse tout au long de sa préparation. Pour l'ABES ce transfert d'application signifiait aussi l'accueil d'un nouveau réseau de professionnels, constitué de personnels administratifs uniquement. Le réseau du FCT bénéficiait au même titre que les autres réseaux de l'ABES, d'un accès au guichet d'assistance et d'une liste de diffusion. En juillet 2011, 177 personnes, travaillant dans une école ou un collège doctoral(e), un service de scolarité ou encore un laboratoire, saisissaient des données dans le FCT pour 85 établissements accrédités ou coaccrédités à la délivrance du diplôme de doctorat. Si le signalement des thèses en préparation fait partie des bonnes pratiques dans les établissements de lettres et de sciences humaines et sociales, le fonctionnement de l'interface du FCT posait un certain nombre de contraintes à ceux qui le consultaient et aux utilisateurs professionnels, notamment par son manque d'ergonomie. De plus, il n'était informatiquement lié ni à Star ni au Sudoc alors même que les données décrivant les thèses en cours étaient très proches de celles qui décrivent les thèses soutenues.

C'est pour cela que l'ABES a travaillé au développement de deux nouvelles applications :

- Step, l'interface pour la gestion des thèses en préparation conçue comme une application jumelle de Star,
- et theses.fr dont le périmètre des thèses en préparation prend le relais du site public du Fichier central des thèses.

Séverine Dabernat

¹ <http://www.theses.fr>

² <http://thesa.inist.fr> Thésa se développe dans le cadre d'une convention établie entre la conférence des grandes écoles (CGE) et l'Institut national de l'information scientifique et technique du CNRS (INIST)

³ <http://step.theses.fr>

⁴ <http://www.theses.fr>

⁵ L'annuaire des formations doctorales et des unités de recherche est disponible à cette adresse : <http://appliweb.dgri.education.fr/annuaire/contact.jsp>

⁶ Pour plus d'information, veuillez utiliser le guichet d'assistance <https://stp.abes.fr/node/3?origine=STEP>

⁷ <http://www.cge.asso.fr/liste.phtml>

⁸ Compte-rendu de la deuxième réunion du comité de définition et d'opération du projet de portail des thèses <http://fil.abes.fr/2010/10/01/1470>

⁹ À l'exception des thèses explicitement signalées par l'université comme pouvant bénéficier de dérogation

¹⁰ Thèses électroniques françaises (TEF) : <http://www.abes.fr/abes/documents/tef>

¹¹ <http://www.amue.fr>

¹² <http://www.contact.asso.fr>

¹³ Arrêté du 16 juillet 1985 modifié portant création d'un fichier central des thèses de doctorat ès lettres, en sciences humaines et sociales, droit, sciences politiques, sciences économiques et sciences de gestion

Art. 1er. - Il est créé un fichier central des thèses de doctorat dans les disciplines suivantes :
Lettres, Sciences humaines et sociales, Droit, Sciences politiques, Sciences économiques et Sciences de gestion

Art. 2. - Le fichier central des thèses est placé sous l'autorité conjointe du ministre de l'Éducation nationale et du président de l'université Paris-X
Il a son siège dans les locaux de l'université Paris-X

Il est à noter que le signalement d'une thèse en préparation dans Step et sa publication sur theses.fr font partie des bonnes pratiques utiles à la visibilité de la recherche doctorale française. Cependant, ce signalement et la publicité qui en découle ne garantissent pas une quelconque protection ou exclusivité d'un sujet de thèse. L'intérêt scientifique ou l'originalité d'une thèse en préparation relève du dialogue entre le doctorant et le directeur de thèse qui veille à ne pas proposer ou agréer un sujet déjà signalé.

Ouverture sur le web et vers les utilisateurs

Chaque année, la présentation des « actualités de l'ABES » est un moment très attendu des participants. C'est l'occasion pour eux de se tenir informés de l'avancée des grands travaux de l'Agence, et surtout de découvrir en quoi ces avancées vont améliorer leur travail sur les applications qu'ils utilisent au quotidien.

Au travers des différents exposés proposés, il est clairement apparu que l'ABES travaille à lever les contraintes techniques qui restreignent l'usage de ses applications, et à faire évoluer le format des métadonnées pour les exposer plus largement. En appliquant à ses nouveaux chantiers des objectifs d'interopérabilité des applications et d'ouverture des données sur le web, l'ABES confirme ainsi sa volonté de proposer « des services bruts permettant aux établissements, dans le respect de leur autonomie, de construire des outils adaptés à leurs besoins en réutilisant les données gérées par l'ABES » (extrait du projet d'établissement de l'ABES 2008-2011).

Travailler dans le Sudoc, mais autrement

Pour les collègues qui travaillent dans les bibliothèques, la présentation sur les API (Application Programming Interface) a démontré en quoi le travail autour du Sudoc allait être grandement facilité. Ce qui sous-tend ce projet, c'est la volonté de développer des solutions alternatives aux outils et aux formats de données « historiques » du catalogue Sudoc. En dupliquant dans un format XML les données bibliographiques et d'autorité, on facilite leur compréhension, donc leur utilisation, par d'autres programmes. En ayant recours à des interfaces de programmation, plus souples, ergonomiques et conviviales, on facilite les usages que les utilisateurs avaient des applications traditionnelles, on les enrichit même souvent. En utilisant IdRef, par exemple, les bibliothécaires du Sudoc peuvent désormais s'affranchir de l'outil de catalogage WinIBW pour rechercher et consulter des notices d'autorité, et les usagers professionnels des réseaux Star et Calames peuvent en créer, sans rien connaître du format Unimarc, ou presque.

C'est aussi grâce à une API que les coordinateurs locaux du Sudoc ou les responsables des centres régionaux du Sudoc-PS peuvent désormais réaliser eux-mêmes leurs propres catalogues de ressources continues, en utilisant « Self-Sudoc ». Et c'est grâce à d'autres API-Sudoc que le service d'exemplarisation automatique de l'ABES peut répondre plus rapidement aux demandes qui lui sont faites, qu'une notice décrivant la thèse est automatiquement créée dans le catalogue (avec sa notice d'exemplaire) dès lors qu'elle est validée dans Star, ou que le pôle métadonnées de l'ABES peut, avec l'utilisation du serveur Solr d'indexation et de recherche (qui offre plus de 2000 index de recherche interrogeables) lancer des chantiers de grande envergure sur le contrôle de la qualité des notices.

Disposer des métadonnées pour se les approprier

Améliorer le confort d'utilisation de ses applications n'est pour l'ABES que le pendant d'une autre ambition : celle d'offrir aux établissements (et au-delà, à quiconque) les moyens d'utiliser les métadonnées elles-mêmes, sans forcément recourir aux applications qui les encapsulent. Il s'agit, notamment dans la perspective du web sémantique, d'exposer les métadonnées dans les formats qui les rendent les plus largement exploitables.

Les métadonnées du Sudoc étaient déjà exposées via le protocole Z39.50 ou WorldCat. Elles le sont désormais en RDF : à chaque notice du Sudoc est associée une URL pérenne, qui renvoie soit une page HTML pour les moteurs de recherche classiques, soit une page RDF pour le web de données. Bientôt, ce sont également les métadonnées de toutes les thèses (pas uniquement celles de Star) qui seront exposées en RDF, et en XML.

Dans la logique de cet affranchissement des applications-mères, l'ABES met également en place des « micro web-services », pour

répondre aux besoins spécifiques des établissements. Besoin d'intégrer dans votre site web un outil permettant de lister les bibliothèques possédant un document ? Le micro web-service « SudocWhere » permet aux établissements qui le souhaitent de disposer d'une réponse (= une liste de bibliothèque) à une question donnée (un numéro PPN de notice bibliographique).

« Faites que votre tableau soit toujours une ouverture au monde »

Léonard de Vinci

Une connexion au monde entier

Philippe Manach

philippe.manach@demenagermonentreprise.com

Besoin d'afficher, dans une application locale, la liste des documents liés à un enseignant-chercheur ? Le micro web-service « Biblio » permet aux établissements d'afficher dans leur propre environnement une liste de documents, ventilés par les différents rôles que cet enseignant aura tenu (auteur, préfacier, etc.).

Adapter les applications à son environnement

Permettre à chaque établissement membre d'un réseau de s'approprier les services et les produits mis à sa disposition a toujours été une démarche constante de l'Agence. Si cela va s'appliquer de plus en plus aux applications dites « de production » (Sudoc, Calames, IdRef, Step), c'est déjà le cas pour les applications « supports », celles proposées aux réseaux pour les aider dans leur travail courant. Lorsqu'il fût question de créer un nouveau guichet d'assistance, de refondre le système de pilotage Webstats, de proposer un nouveau dispositif de formation, ou de créer son nouveau site web, l'ABES a toujours cherché à développer des solutions globales et identiques, pour lesquelles chaque réseau dispose d'une vue spécifique. Ainsi, alors qu'ABESstp propose à tous la même interface et les mêmes fonctionnalités, chaque réseau n'exploite que les données qui lui sont consacrées. Pour Webstats, la personnalisation offerte est enrichie d'un accès par profil, pour répondre aux besoins spécifiques des directeurs de bibliothèques en matière d'exploitation des statistiques.

Pour les usagers finaux de nos applications, les étudiants, enseignants et les chercheurs, qui disposent d'environnements de travail et d'outils qui leur sont très familiers, la facilité d'appropriation des outils est une exigence prioritaire. L'outil sera jugé bon s'il est rapidement pris en main et s'il s'adapte rapidement à leur univers. L'ABES, pour ses applications « de consultation » ne pouvait pas ignorer ce critère, et s'est également lancé dans le développement de versions « pour applications mobiles » de ses catalogues.



Le site « Signets des universités » et le catalogue Sudoc disposent déjà de ces versions, avec bien sûr des fonctionnalités allégées (pour le Sudoc : cartouche de recherche simple, affichage d'une liste de résultats, affichage détaillé d'un résultat avec ses localisations).

Et depuis très récemment, ce sont « these.fr » et le site web de l'ABES qui peuvent être consultés depuis un mobile.

L'histoire ne dira jamais si Léonard de Vinci aurait fait un bon directeur de l'ABES !

En tout cas, tous à l'ABES partagent sa volonté de s'ouvrir au monde. Il ne s'agit pas d'art, mais de techniques et d'ambition. Et il ne s'agit plus d'histoire, mais de réalité.

Laurent Piquemal

Toutes les nouveautés présentées dans cet article sont détaillées dans le blog technique de l'ABES.

<http://punktokomo.abes.fr>

Un service de fourniture de thèses électroniques*

Accessibilité

DART-Europe a été créé, en 2005, dans le but de fournir un portail central pour l'accès aux thèses électroniques en texte intégral partout en Europe. Un tel service manquait sur le marché. Les universités européennes sont de gros producteurs en matière de recherche. Or les thèses dans leur version papier languissent sur les étagères de magasins fermés au public. Leur manque d'accessibilité sous cette forme empêche les utilisateurs de localiser et de consulter les documents pourtant à la pointe en terme de contenu produits dans les universités européennes. Pour DART-Europe, le libre accès représente la solution à ce problème. Au début, DART-Europe était un projet du département Accès de LIBER¹ qui, soutenu par le comité de direction, a vite fait de l'idée d'un portail européen pour les thèses électroniques l'un de ses projets de développement. DART-Europe adopta par la suite un système de gouvernance collaborative. Il s'agit d'une communauté rassemblée autour de valeurs et de principes communs, dont le libre accès est la clé. Une étude, menée en 2009, a confirmé que les thèses électroniques accessibles en libre accès sont plus visibles et par conséquent sont plus consultées qu'elles ne l'auraient été autrement.

Architecture

Le texte intégral des thèses est stocké sur des serveurs locaux. Les serveurs peuvent appartenir à des consortiums, à des régions ou encore à des institutions isolées. DART-Europe privilégie le travail avec des *agrégateurs* nationaux ou régionaux. Grâce au protocole OAI-PMH les métadonnées des différents serveurs sont moissonnées quotidiennement vers le portail, où a lieu une normalisation des données et une indexation des métadonnées. L'utilisateur final muni d'une connexion Internet, d'où qu'il se trouve dans le monde, peut ensuite parcourir les résultats sur le portail, via les formulaires de recherche simple et avancée. La notice de chaque thèse comprend un lien cliquable, qui renverra l'utilisateur vers le texte intégral stocké sur les serveurs locaux.

333 universités et 30 langues

En avril 2011, 199 901 thèses en texte intégral étaient disponibles via le portail DART-Europe. Elles proviennent de 333 universités européennes, dans 19 pays et en 30 langues différentes. Entre 2009 et 2010, la consultation du portail a augmenté de 300 %, avec 97 000 visites au cours des six derniers mois. La plupart des utilisateurs sont basés en Europe mais un nombre significatif de visites est observé depuis les États-Unis et l'Inde.

Chaque jour, une nouvelle liste de thèses est ajoutée au portail et peut être consultée. On compte environ 100 nouvelles thèses quotidiennement indexées. Cette liste est aussi accessible via un fil RSS et de nombreux usagers y ont recours. Le portail propose aussi un espace destiné aux auteurs qui peuvent ainsi demander la correction de certaines données erronées moissonnées depuis les serveurs.

Avantages

Les avantages sont nombreux pour les différents partenaires de DART-Europe. Les universités et les consortiums, pour lesquels la participation au portail est très simple, notent une nette amélioration de la visibilité de leur activité de recherche. En ce qui concerne les auteurs, l'accès facilité à leurs travaux favorise, dès leur début de carrière, une reconnaissance difficile à obtenir autrement. Par ailleurs devoir déposer leurs thèses sur les serveurs locaux leur permet d'en apprendre plus sur le dépôt légal et les questions de libre accès. Enfin, le bénéfice retiré est immense pour les utilisateurs du portail qui ont désormais accès en une seule requête à une frange significative de la recherche de pointe effectuée dans les universités européennes.

Avenir

C'est en janvier 2011 qu'a débuté le projet Europeana Libraries, une collaboration entre Europeana et LIBER. Financé par le programme ICT-PSP (Information and Communication Technologies-Policy Support Programme) de la Commission européenne, ce projet a pour objectif de collecter des contenus pour Europeana.

Europeana traite quatre domaines (les musées, les bibliothèques, les archives et les collections audiovisuelles) et travaille pour chacun avec des collecteurs. Europeana Libraries mettra en place un *agrégateur* durable pour que les bibliothèques européennes de recherche puissent alimenter Europeana. Europeana Libraries rassemblera les contenus de 18 bibliothèques, y compris ceux du portail DART-Europe. Au total Europeana Libraries fournira cinq millions de documents à Europeana.

DART-Europe et la France

L'ABES est un partenaire de DART-Europe. Les thèses électroniques françaises sont récupérées sur le portail via Star. 41 universités françaises contribuent ainsi à alimenter DART-Europe, qui envisage également de travailler avec TEL² (thèses-en-ligne).

Par le biais de l'indexation sur les moteurs de recherche tel Google, les documents indexés dans DART-Europe ont considérablement gagné en visibilité et le nombre d'utilisateurs de ce service s'est rapidement accru. À travers des projets comme Europeana Libraries, les partenaires de DART-Europe envisagent d'autres collaborations et étudient de nouvelles pistes quant aux services qui pourraient améliorer la visibilité des travaux de recherche européens sur la scène mondiale.

Paul Ayris

¹ LIBER, association des bibliothèques de recherche européennes, compte plus de 420 membres.

² <http://tel.archives-ouvertes.fr/>

*Extraits de l'intervention de Paul Ayris, aux Journées ABES 2011, traduits de l'anglais par Laure Kerambellec



Le dernier mot

Mélanie Villenet-Hamel
Aux Journées ABES de 2011

Je vous prie de m'excuser, je vais faire mon « mot de la fin » en français !!!

Tout d'abord, je tiens à exprimer ma surprise : je pensais entendre exclusivement parler de catalogage et d'unimarc. Pardon pour le préjugé. Mais je suis sûre que vous vous demandez si j'ai réussi à garer mon bibliobus sur le parking du Corum.

Oh bien sûr j'ai été frappée par le cliquetis (pas désagréable par ailleurs) des claviers en guise de bruit de fond qui prouve que nous sommes entre bibliothécaires sérieux et connectés. Et bien sûr, j'ai entendu parler de catalogage, de normalisation... de manière tellement passionnée et parfois passionnante que fugacement j'ai culpabilisé : ne sommes-nous pas irresponsables, en lecture publique, de nous soucier aussi peu de nos catalogues (en LP on ne catalogue que peu, on exemplarise les notices récupérées de MOCCAM ou Electre essentiellement).

Nous avons tous encore un spécimen qui se prétend meilleur catalogueur que les spécialistes BNF, mais la race est en voie d'extinction.

Cataloguer, pour nous, c'est donc récupérer, et parfois enrichir les notices, d'image fixe ou animée, de son, de liens...

Mais les choses ne sont pas si simples, et l'ABES et son réseau, ce ne sont pas uniquement des passionnés de Sudoc et de catalogage.

Certaines interventions ont mis en avant l'impérieuse nécessité qu'il y a à consolider la BU comme un lieu, et un lieu où l'on trouve des services.

J'ai été troublée par ces tendances qui coexistent entre ceux qui semblent se concentrer sur le traitement du document, son accessibilité, avec parfois une impression d'hypertechnicité, et puis ceux (minoritaires sur ces deux jours) qui eux s'intéressent avant tout au lecteur, cherchent à le fidéliser, le séduire, lui rappeler que la BU plus que Google sera la meilleure alliée pour lui.

Je suppose qu'en réalité, l'immense majorité d'entre vous oscille entre ces deux pôles.

Finalement un certain nombre de nos préoccupations ne sont pas si éloignées des vôtres.

- Tout d'abord, et là, c'est la BDP qui parle à l'ABES, le plus évident de nos points de convergence porte sur la notion de réseau. Sans leur réseau, l'ABES comme la BDP n'ont plus aucune raison d'être. Pour l'heure, je ne sais pas encore si je vais révéler à mon réseau l'existence de l'AURA ; cela pourrait leur donner l'envie de recréer l'Association des « Amis de la lecture publique ».

- Un autre petit point de familiarité réside dans le rapprochement que j'ai senti entre les SCD et le cœur de l'université. Cela n'est pas sans me rappeler la période où BDP et BM ont quitté leur statut d'exception dans la collectivité pour devenir un service parfaitement intégré aux politiques culturelles locales. Ce qui dans la plupart des cas leur a plutôt réussi.

- À moindre échelle, nous partageons vos questionnements sur les REL : ces coûts sont-ils bien raisonnables ? Ces modèles économiques sont-ils acceptables ? (sans compter qu'en LP, les usages sont très décevants).

Rapportée à nos budgets, la saignée est tout aussi spectaculaire, sauf que nous pourrions encore nous passer des ressources électroniques, si l'on acceptait et assumait le préjugé selon lequel Google s'oppose au livre et la médiathèque s'oppose à Internet.

La question de l'accès à ces mêmes REL est également au cœur de nos questionnements actuels. Comment les signaler, les intégrer à nos catalogues ou au moins sortir de la scandaleuse situation actuelle qui fait que l'on possède une identification et un mot de passe par ressource, pour un lien différent.



Nous devons travailler à structurer notre demande, ce dont nous sommes très loin, en LP en général, en BDP en particulier. De vous, nous avons beaucoup à apprendre, sur l'accès, tout comme dans le domaine des catalogues et du signalement.

Par ailleurs, ce qui nous agite aussi, touche à notre présence ou à notre absence sur les réseaux sociaux en particulier, sur Internet en général.

Mais profondément, je pense que ce qui nous rapproche, c'est la certitude que nous devons adapter nos collections, nos services, notre conception de l'accueil à un monde et à des usagers qui changent et évoluent en permanence. Ce qui nous lie, c'est le souhait d'œuvrer de manière efficace et pertinente pour une certaine idée de la démocratisation culturelle, de l'accès à la culture et au savoir.

Mélanie Villenet-Hamel

Mélanie Villenet-Hamel est directrice de la médiathèque départementale de l'Hérault.

Médiathèque départementale de l'Hérault mediatheque@cg34.fr

☎ 04 67 04 33 66

📍 429 avenue du Val de Montferrand 34090 MONTPELLIER

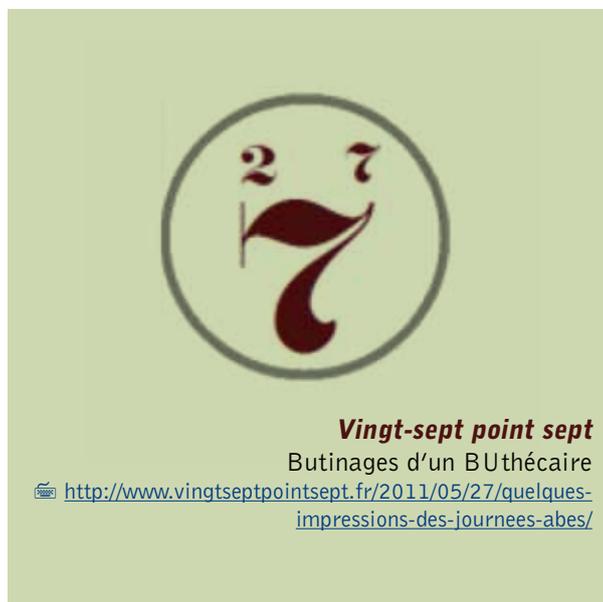
Sur la blogosphère

Impressions d'un BUthécaire : journées de l'ABES ou du réseau ?

Depuis leur clôture le 18 mai, les « journées ABES » ont eu quelques échos sur Twitter, et sûrement devant les machines à café de nos BU respectives. Mais pour l'instant, sauf erreur, seuls deux biblioblogs les ont évoquées. Sans prétendre à une quelconque expertise sur les chantiers évoqués par l'ABES, je vous livre en vrac quelques impressions qui rejoignent globalement celles de Lully*. Je reviendrai ultérieurement sur le contenu des projets (vous pouvez consulter les présentations des intervenants sur le site de l'ABES), mais j'aimerais insister ici sur le double aspect journées de l'ABES / Journées du réseau, qu'à évoqué Lully.

En tant que correspondant catalogage, ces 1 (TGV) +2+1 (TGV) jours à Montpellier m'ont été très précieux. Car parmi les 450 personnes réunies au Corum ne figuraient pas que le gratin de la bibliotwittosphère, mais aussi tous ces collègues qui travaillent dans l'ombre pour maintenir nos SIGB, gérer nos ressources électroniques, ou veiller à la cohérence et à la qualité de nos données. Si vous ne faites pas partie de leurs collègues de bureau, et que vous n'êtes pas « sur les listes », vous avez toutes les chances de ne jamais avoir entendu parler d'eux. Et pourtant, sans leur dynamisme et leur professionnalisme, l'ABES aurait bien du mal à concrétiser ses projets. Ayant encore assez peu d'expérience en BU (4 ans), beaucoup de collègues d'autres universités n'étaient pour moi que des noms, ou dans le meilleur des cas des avatars sur Twitter. Sur ce plan, assister aux JABES a été une expérience professionnellement très enrichissante. Les mauvaises langues diront que l'enrichissement a surtout été pour tous les barmen, serveuses, marchands de glaces italiennes (miam...) que nous avons fait travailler sans relâche pendant quelques jours.

Ils n'auront pas tout à fait tort... Mais on ne peut pas réduire les JABES à cela. Rencontrer physiquement au moins une fois nos homologues du réseau (et les collègues de l'ABES, bien sûr!) est indispensable pour pouvoir savoir quelles personnes répondront le plus volontiers à nos questions professionnelles, ou seront enthousiastes pour s'impliquer dans des projets communs.



Ces collègues sont dans une position parfois ambiguë, qui peut devenir inconfortable : à la fois bras armé de l'ABES, dont ils mettent en œuvre les consignes, ou subissent les choix, et acteurs autonomes qui peuvent proposer des améliorations aux outils de l'ABES (comme le script Sudoc+), exprimer des désaccords ou des doutes sur certaines options de l'agence, essayer de faire valoir leur vues, ou concevoir ensemble des projets plus ou moins indépendants des choix de l'ABES.

Dans le monde merveilleux des bibliothèques, il n'y a pas que des rapports techniques et des groupes de pilotages officiels.

La communauté des BU a son existence propre, avec ses dynamiques, ses tensions et ses enjeux. En coulisse, les rapports de force, les affinités personnelles, les alliances plus ou moins implicites pèsent d'un poids non négligeable, bien que très difficilement saisissables par un modeste correspondant catalogage.

Point positif, l'ABES n'est pas du tout fermée au dialogue avec les établissements du réseau. Depuis toujours, ils ont été associés à l'élaboration de certaines procédures ou décisions. Mais il est intéressant d'observer l'évolution des modalités techniques de cette collaboration, et du niveau auquel elle s'exerce (l'AURA, les directions des établissements, les professionnels directement impliqués dans le travail ?). Par exemple, sans avoir assez d'expérience pour en juger avec sûreté, il me semble que l'AURA (Association des utilisateurs des réseaux de l'ABES) est aujourd'hui plus associé aux choix de l'ABES qu'elle ne l'était il y a quelques années. Ainsi, depuis

fin 2009 (mais l'information n'a été communiquée aux catalogueurs qu'en janvier 2011), l'association doit valider la « représentativité » des groupes de travail réunissant catalogueurs et membres de l'ABES. Le but est d'éviter que les décisions des groupes de travail ne soient contestées par les membres du réseau qui n'y auraient pas pris part, mais aux yeux de certains collègues, la conséquence semble être une plus grande lourdeur, voire lenteur, pour la validation de certaines propositions.

De manière plus visible, l'ABES a officiellement pris en compte le réseau en l'intégrant à la conception de son nouveau projet d'établissement.



C'est dans ce cadre que trois ateliers thématiques ont été organisés par l'ABES avant les journées elles-mêmes, pour que les personnes intéressées donnent leur avis sur ses projets en matière de SIGB partagé, de ressources électroniques, et de valorisation du patrimoine. Les 60 places ont été attribuées en quelques heures, ce qui est un signe de l'implication et de l'intérêt de nos collègues pour ces questions.

On pourrait multiplier les éléments témoignant de cette politique d'ouverture, mais il faut aussi en constater les limites. Le programme très dense des journées et les quelques menus retards inévitables dans de telles rencontres ont rendu le plus souvent très brefs voire inexistantes les échanges entre les orateurs et la salle.

C'est subjectif, mais j'avais moins ressenti cette urgence lors des journées de 2009 (lors desquelles je me souviens avoir eu le temps de préparer et de poser quelques questions).

Y a-t-il des solutions ? Sans doute pas sur le fond, car l'agenda de l'ABES est incroyablement chargé, et faire tenir en 2 jours la présentation de tous les chantiers en cours est déjà une gageure.

Peut-être certaines interventions redondantes pourraient elles être écourtées pour laisser plus de « respiration » ?

À moins que le développement de nouveaux outils de collaboration entre les membres du réseau (wikis ? blogs ? listes ?) ne puisse faire émerger en son sein de véritables débats, stratégiques et techniques, qui ne pourraient qu'enrichir notre travail avec l'ABES. Qu'en pensez-vous ?

Posté le 27 mai 2011
par vingtseptpointsept
alias Mathieu Saby (SCD de Reims)

Version corrigée
d'après les remarques amicales
et pertinentes
d'Émilie Liard (SCD de Poitiers)
et Étienne Cavalié (SCD de Nice)

* <http://bibliotheques.wordpress.com/2011/05/27/et-les-journees-abes-alors/>

Chez Oniris

Santé & alimentation au cœur de la vie documentaire

Un projet documentaire structurant : le déploiement en 2012 des catalogues d'Oniris dans le Système universitaire de documentation

L'origine d'Oniris

Le centre de documentation d'Oniris s'appuie sur les unités documentaires des deux établissements fondateurs : le service documentation de l'École nationale d'ingénieurs des techniques des industries agricoles et alimentaires (ENITIAA), sur le site de la Géraudière, et la bibliothèque de l'École nationale vétérinaire de Nantes (ENVN), sur le site de la Chantrerie. Elles se sont regroupées pour former une seule entité : **Oniris, École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation Nantes-Atlantique**, établissement d'enseignement supérieur et de recherche du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire ; et dont le slogan est « **Santé et alimentation au cœur de la vie** ».

Comme le rappelle Pierre Saï, directeur général d'Oniris, « c'est une école, ancrée dans son territoire et ouverte sur l'espace européen, qui dispose d'une palette thématique très large incluant la santé animale, la santé publique, les domaines clinique et biomédical, les sciences de l'alimentation et le génie des procédés.

Oniris offre des formations :

- aux métiers de vétérinaire (diplôme de docteur vétérinaire) ; la spécificité de cette formation de pathologistes et de biologistes de haut niveau est d'associer les aptitudes acquises par une formation clinique, notamment au sein d'un hôpital de niveau européen, à celles résultant d'une formation par la recherche ;
- aux métiers d'ingénieur (diplôme d'ingénieur), d'une part de l'agroalimentaire et d'autre part, plus récemment, des biotechnologies de la santé ; ces formations bénéficient d'un ancrage très fort dans le tissu industriel agroalimentaire et pharmaceutique. Des outils très spécifiques professionnalisants et de recherche performants sont à leur disposition.

Tout en demeurant spécifiques, ces deux cursus vont interagir de façon à apporter une valeur ajoutée à chacun d'entre eux dans l'optique d'une diversification des métiers et d'une meilleure employabilité ».

À la Chantrerie & à la Géraudière

Le centre de documentation est donc localisé sur deux sites géographiques spécialisés en sciences alimentaires, vétérinaires et connexes.

Une équipe de huit personnes participe au développement de ses activités.

Une commission des usagers a été mise en place dès 2010 pour contribuer à la réalisation des missions et permettre de faire les choix stratégiques documentaires adéquats. La rédaction du règlement intérieur a été la première pierre de ce nouveau centre. Il définit les modalités d'accès aux espaces documentaires, les conditions d'accueil, les tarifs des prestations.

Les 1 200 étudiants et 160 enseignants-chercheurs de l'école peuvent accéder aux espaces documentaires en continu 50 heures par semaine.

Sciences alimentaires & thèses vétérinaires

L'objectif du centre est de poursuivre la constitution du fonds documentaire spécialisé dont ont besoin les publics internes en liaison avec la pédagogie et la recherche et de le mettre à disposition sous forme de catalogues accessibles librement sur internet.

Le catalogue de l'espace documentaire Géraudière compte 47 000 références dont plus de 26 000 références d'articles notamment sur les sciences alimentaires. Et l'on trouve dans celui de l'espace documentaire Chantrerie 30 000 références, dont 19 000 thèses vétérinaires.

L'assistance et la formation des usagers à l'utilisation des ressources documentaires représentent un investissement conséquent du service, en particulier dans les partenariats avec les enseignants-chercheurs sur des projets pédagogiques spécifiques. Ces projets permettent, à l'occasion d'un travail scientifique de groupe, de sensibiliser les étudiants à la connaissance et la recherche dans les ressources documentaires électroniques disponibles, à la rédaction bibliographique, au respect du droit d'auteur, à la validation des données utilisées.

La valorisation des productions internes des étudiants est une activité notable avec 3 100 thèses vétérinaires nantaises et 3 500 mémoires et rapports de stage des différentes filières de formation.



Santé et alimentation au cœur de la vie



Mosaïque, sur un mur intérieur à ONIRIS
Les grès d'Orgeval
sur une maquette de J. Muracciole

mots à croquer

Si j'étais un plat cuisiné,
je serais un plat de poisson
car je recherche la complémentarité
Si j'étais un légume,
je serais le concombre à cause de ma fermeté.
Si j'étais un fruit,
je serais le pêche pour le dessert.
Si j'étais une boisson,
je serais un coca pour la fraîcheur.

Licoco C'est un litchi qui se croit aussi fort et dur qu'une noix de coco
Banaise Banane ayant des soucis d'identité
Avocombre Avocat qui s'allonge souvent
Pommoire Ancêtre commun à la branche des pommes et à la branche des poires
Pêchetron Fruit qui se distingue par sa douceur acide

Détails de l'affiche **Mots à croquer** réalisée dans le cadre d'ateliers d'écriture « Alimentation et bien-être », 2008

Licoco C'est un litchi qui se croit aussi fort et dur qu'une noix de coco

Banaise Banane ayant des soucis d'identité

Avocombre Avocat qui s'allonge souvent

Pommoire Ancêtre commun à la branche des pommes et à la branche des poires

Pêchetron Fruit qui se distingue par sa douceur acide

Boussole pour l'unité

Plus de 80 pages sont une boussole d'orientation dans les ressources documentaires sur les pages web d'Oniris, avec une dizaine de rubriques.

Plus de vingt pages sur la plateforme pédagogique « Moodle » accompagnent les étudiants dans leurs recherches bibliographiques pour leurs projets pédagogiques.

Sur l'intranet institutionnel, les ressources administratives de gestion du service sont disponibles à des fins de communication interne.

L'unité documentaire est gérée par une documentaliste responsable de site, spécialisée sur sa thématique, et accompagnée de son équipe.

Les usagers disposent de 600 m² avec 140 places assises et une dizaine de postes informatiques à la Chantrerie et 500 m², dans un bâtiment de moins de 10 ans, avec une centaine de places assises et huit postes informatiques à la Géraudière. Trois copieurs en libre service sont accessibles, avec une fonction de « scan to mail », pour induire des réflexes citoyens sur la consommation de papier et le photocopillage. Deux scanners et deux imprimantes sont également en accès libre.

Sudoc &... biotechnologies

Plusieurs projets structurants sont à l'ordre du jour pour 2011-2012.

Le plus important concerne le déploiement en 2012 des catalogues d'Oniris dans le Système universitaire de documentation. C'est une orientation stratégique, fortement soutenue par la direction d'Oniris.

Le développement de l'accès au format numérique de toutes les thèses vétérinaires a été acté, ainsi que la mise en place du dépôt des mémoires ingénieurs sous ce même format.

Étant donné le poids financier des abonnements aux périodiques en ligne et aux ressources électroniques, le renforcement des mutualisations, pour ce type d'acquisition, soit via Couperin, soit via le pôle de recherche et d'enseignement supérieur UNAM*, est à étendre.

L'enjeu permanent reste l'adaptation du fonds documentaire aux thématiques d'enseignement et de recherche, comme avec cette spécialité émergente que sont les biotechnologies.

Martine Gautreau

* UNAM
Université Nantes-Angers-Le Mans
<http://www.lunam.fr/lunam/index.php?id=64>

Le fonds d'Oniris

44 000 monographies (ouvrages, thèses, travaux universitaires, comptes rendus de congrès, encyclopédies...), avec un accroissement annuel de 4 %

370 titres en cours de périodiques

11 000 revues électroniques dont la plupart accessibles via le portail AtoZ

Une dizaine de ressources électroniques, dont la plateforme Science Direct (abonnement via le groupement de commandes Couperin), le Kompass Monde, les Techniques de l'ingénieur, les études Xerfi700



Graphisme de Ricardo Bandeira pour une plaquette d'Oniris, 2011

École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation Nantes-Atlantique
Oniris www.oniris-nantes.fr

Centre de documentation martine.gautreau@oniris-nantes.fr

☎ 02 51 78 55 65

<http://www.oniris-nantes.fr/ecole/centre-de-documentation/accueil-centre-de-documentation/>



Actualité

PÉTALE Un outil de valorisation de la production scientifique des universités de Lorraine



Les thèses de doctorat

L'arrêté désormais bien connu mettant en place le dépôt électronique des thèses de doctorat a poussé les universités lorraines à réfléchir en commun au dépôt, au traitement et à la valorisation de ces documents. La première étape à franchir a été le passage au dépôt électronique voté, dès 2006, à l'Institut national polytechnique de Lorraine (INPL), puis en 2007, à l'université Nancy-I – Université Henri-Poincaré (UHP), à l'université de Metz – Université Paul-Verlaine (UPVM) et à l'université Nancy-II. Pour le traitement et le signalement des thèses électroniques, c'est bien entendu Star qui a été retenu et les universités lorraines en ont été des sites pilotes.

Restait la question de la diffusion en ligne des thèses.

Clairement, le simple signalement dans les catalogues respectifs des quatre universités n'était pas suffisant : les thèses y étaient « noyées » parmi toutes les autres ressources des services communs de la documentation ; il n'y avait pas d'indexation par les moteurs de recherche...

Une réflexion commune sur ces questions a donc été entamée, dès 2008, avec les objectifs suivants :

- diffuser les thèses librement en ligne, dans la logique de l'Open Access ;
- donner une forte visibilité sur le web à la production des doctorants lorrains ;
- offrir la possibilité d'une navigation par laboratoire, école doctorale, aire thématique... parmi l'ensemble des thèses.

En plaçant ainsi l'accent sur la valorisation de la production scientifique, le projet était également un moyen de faire en partie évoluer le positionnement des bibliothèques au sein des établissements. Le travail mené par l'équipe projet, réunissant bibliothécaires et informaticiens, a connu deux phases.

1. Premièrement, il y a eu une analyse de l'existant (workflow de dépôt, acteurs impliqués, données saisies...) et un travail d'harmonisation des pratiques. Cette première phase a été facilitée par la convergence de vues et d'habitude de travail qui existait déjà entre les quatre universités ; à l'issue de cette phase, nous disposions d'un workflow uniforme s'appuyant d'une part sur Apogée (application de gestion où la saisie était effectuée par les scolarités) et d'autre part sur le format TEF (complément de saisie par les SCD).

2. Parallèlement, nous avons travaillé au choix et au paramétrage de l'outil. C'est le logiciel libre ORI-OAI qui a été retenu car il présentait le double avantage d'être très modulaire et de respecter l'environnement français de gestion des thèses (format de description et d'échange TEF ; articulation avec Star). Le troisième élément qui a plaidé en faveur de choix était la possibilité de traiter, avec ORI-OAI, d'autres types de documents que les thèses, en particulier des ressources pédagogiques au format LOM.

La phase de paramétrage s'est avérée plus longue que prévue, à la fois car nous étions les premiers à utiliser l'outil en production, et parce que nous avons une configuration inhabituelle (une seule installation pour quatre établissements distincts). Mais au final, grâce à l'implication des équipes informatiques et à la réactivité de l'équipe d'ORI, l'outil a été mis en production effective fin 2010.

Au-delà des thèses de doctorat

La dynamique enclenchée avec les thèses de doctorat a poussé les établissements à élargir la réflexion vers les autres types de travaux réalisés par les étudiants dont certains étaient déposés sous forme papier dans les bibliothèques. L'année 2009 a ainsi vu la validation du principe d'un dépôt électronique officiel des thèses d'exercice (médecine, pharmacie et odontologie) qui est effectif depuis 2010. De la même manière le dépôt électronique de plusieurs types de mémoires a été mis en place au cours de l'année 2010 : mémoires de sages-femmes, mémoires d'orthophonie, mémoires d'ingénieurs (ENSTIB) et quelques mémoires de master. En 2011, le souhait des quatre services communs de la documentation est d'amplifier le travail mené sur les mémoires de master en direction de l'ensemble des disciplines. Pour donner une vision complète du contenu de PÉTALE il importe de préciser que les quatre SCD se sont lancés depuis plusieurs années, à des degrés divers, dans des programmes de numérisation des anciennes thèses. Que ces programmes soient achevés (Metz et UHP) ou en cours (INP et Nancy-II), ils viendront alimenter PÉTALE et donner une nouvelle vie à ces travaux d'étudiants qui étaient insuffisamment accessibles.

PÉTALE, un outil commun, prémices de la fusion des SCD

PÉTALE (Publications et travaux académiques de Lorraine) a été officiellement lancé début février 2011. La plateforme comprend à ce jour plus de 2 000 thèses de doctorat, 1 500 thèses d'exercice et 250 mémoires, tous librement accessibles en ligne. Des chiffres qui devraient doubler d'ici un an avec la mise en ligne des thèses numérisées. Les premières données de consultation et de téléchargement sont très encourageantes et permettent d'être optimistes sur le bilan qui pourra être tiré du projet. Bien entendu de nombreux éléments restent perfectibles, notamment l'ergonomie de l'interface de recherche qui devrait être sensiblement améliorée avec la prochaine version d'ORI-OAI. Arabesques s'est déjà fait l'écho, dans un récent numéro, des travaux en cours en Lorraine dans la perspective de la fusion des quatre universités le 1^{er} janvier prochain. PÉTALE est un élément important de ce travail collectif, qui connaîtra dans les mois et les années à venir d'autres développements. Parmi eux, le prolongement logique de PÉTALE sera la mise en place d'une archive de dépôt et de diffusion des publications de recherche, articulée avec HAL. Les discussions sont en cours...

Jean-François Lutz

PRES Université de Lorraine  <http://vers.univ-lorraine.fr>
 Pétales :  <http://petale.univ-lorraine.fr>
 PRES 34 cours Léopold CS 25233
 54052 NANCY CEDEX

Les voyages forment la jeunesse...

L'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'université de Montréal a organisé son premier voyage d'études, du 20 mai au 5 juin 2011. Au programme : l'architecture des bibliothèques en France, les nouveaux modes de gestion et d'organisation des services, la médiation numérique et le logiciel libre comme SGBD. Vaste programme, qui a permis aux étudiantes et étudiants de découvrir de nouvelles façons de faire sur le plan professionnel, mais aussi, de découvrir les beautés de ce magnifique pays, entre Lyon et Toulouse, sans parler de Paris où le voyage s'est terminé.*

Le groupe était composé de vingt-cinq participants, ce qui dénote un intérêt considérable pour un tel projet, qui était prévu à l'origine pour un groupe de 8 ou 10 personnes. La plus grande partie de ce groupe était composée d'étudiants de la maîtrise en sciences de l'information de l'EBSI, auquel s'étaient ajoutées une autre de McGill et deux collègues issues des milieux professionnels : un cadre des Bibliothèque et Archives nationales du Québec et une conseillère municipale, responsable du dossier des bibliothèques de la Ville de Québec. Malgré le côté très agréable de ce genre d'activité, le programme était fort chargé ! Des journées bien remplies qui commençaient tôt le matin, même le samedi, beaucoup d'information à récolter pendant les visites mais également au cours de conférences spécialement préparées par nos hôtes.

Ce qui semble avoir frappé le plus les participants aura été ce mélange d'ancien et de moderne retrouvé dans plusieurs bibliothèques. Comme, par exemple, à la bibliothèque municipale de Lyon dont la collection est une des plus importantes en France, sur le plan patrimonial, et où l'on a en même temps développé des services web tout à fait innovants et inégalés jusqu'à maintenant au Québec. Pensons à la référence en ligne avec les Guichets du savoir et à Points d'actu qui se veut un service quasi journalistique de synthèse de l'information à destination du grand public.

Sur le plan architectural, les étudiants ont été particulièrement emballés par la toute nouvelle médiathèque André-Malraux de Béziers et par la médiathèque Émile-Zola à Montpellier, moins récente mais combien agréable et confortable. Sans parler de la grandiose Bibliothèque nationale de France ! Mais la petite médiathèque de Miramas, et siège du réseau Ouest-Provence (95 000 habitants), même si elle date des années soixante ou soixante-dix, a aussi séduit les participants par son charme discret et son avant-gardisme sur le plan de la mise en commun des différents outils de travail. Les étudiants y ont découvert les avantages de l'intercommunalité, qui permet à plusieurs petites communes de se regrouper, pour offrir de meilleurs services, et qui a permis d'adopter et de développer le logiciel libre Koha.

Outre les nombreuses découvertes concrètes, le groupe a aussi été fort impressionné par les bibliothécaires passionnés qu'ils ont pu rencontrer. Notons parmi eux Bertrand Calenge à Lyon, Béatrice Coignet à la Méjanes d'Aix, Évelyne Didier à Béziers, Gilles Gudin de Vallerin à Montpellier, Patrick Bazin à la BPI, Franck Hurinville à la BNF et Silvère Mercier de Bibliobsession, qui ont tous marqué les participants par leur engagement professionnel.



Raymond Bérard, en gestionnaire très efficace, a aussi séduit par sa maîtrise des enjeux stratégiques de l'institution qu'il dirige, l'importante Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES), dont les avancées en matière de numérique sont très novatrices.

Il faut aussi souligner l'accueil chaleureux que nous avons reçu partout, et en particulier à l'ABES !

Somme toute, nous avons beaucoup appris ! Et nous avons aussi vécu une expérience de groupe formidable.

Réjean Savard

Professeur à l'université de Montréal, Réjean Savard a supervisé, et accompagné, ce 1^{er} voyage d'études de l'EBSI.

 www.ebsi.umontreal.ca  rejean.savard@umontreal.ca

*Photos et échanges peuvent être consultées sur  <http://www.facebook.com/pages/EBSI-Voyage-d'étude-2011/193927877299196>

Horaires d'ouverture des BU

Guide juridique sur l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques universitaires

L'Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation (ADBU) propose un guide sur l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques.

Il contient l'ensemble des textes réglementaires régissant l'ouverture d'un bâtiment recevant du public et aborde les modalités de récupération et de valorisation des heures travaillées, les modalités de validation du dispositif, les règles régissant l'hygiène et la sécurité et les conditions d'accès du public en dehors des horaires d'ouverture.

ABES, AMUE, CINES

Les partenariats possibles

L'Agence de mutualisation des universités et établissements a rencontré les équipes de l'ABES et du CINES, le Centre informatique national de l'enseignement supérieur, le 24 mai dernier, dans le but d'envisager et d'étudier la possibilité de partenariats au profit de ses adhérents. L'objectif de ces rencontres était de définir, par une meilleure prise de connaissance mutuelle des activités de chacun des organismes, les dossiers transversaux sur lesquels des partenariats peuvent être noués.

Lettre Actu du 22 juin 2011



Extraits DU décret

Tous les services qui accueillent du public sont dénommés bibliothèques.

Publics concernés : personnel et usagers des établissements d'enseignement supérieur.

Objet : modalités de création et d'organisation des bibliothèques et autres structures de documentation dans les établissements d'enseignement supérieur créés sous forme de services communs.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Notice : les bibliothèques et les autres structures de documentation dans les établissements d'enseignement supérieur peuvent être créées sous forme de services communs propres à un ou plusieurs établissements. Ce décret réintroduit le terme bibliothèque utilisé par l'ensemble de la communauté universitaire, rénove les missions de ces services communs en mentionnant notamment le développement des ressources documentaires numériques et simplifie leur cadre réglementaire laissant aux établissements la libre organisation de leurs bibliothèques. Ces bibliothèques, créées par délibération du conseil d'administration de l'établissement, contribuent aux activités de formation et de recherche des établissements. Plusieurs établissements peuvent également confier, par convention, à un même service, la gestion de bibliothèques ou d'activités techniques et documentaires d'intérêt commun. Chaque bibliothèque est dirigée par un directeur, nommé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sur proposition du président de l'établissement, et administrée par un conseil documentaire composé de représentants de la communauté universitaire et de personnalités extérieures. Ces modalités d'organisation des bibliothèques ne sont cependant pas exclusives et les établissements contractants peuvent préférer une autre forme juridique de coopération documentaire, notamment sous la forme d'un groupement d'intérêt public ou d'un établissement public.

JORF du 25 août 2011

Décret relatif aux bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur créés sous forme de services communs

Catalogue en ligne des archives et manuscrits de l'enseignement supérieur

Dans le catalogue public Calames, au 15 septembre 2011, on dénombrait 237 786 composants publiés.

<http://www.calames.abes.fr>



Numérisation des manuscrits de l'enseignement supérieur

Numes, inventaire en ligne des corpus numérisés et des projets de numérisation des établissements et organismes de l'enseignement supérieur et de la recherche, est cogéré par l'ABES et le TGE Adonis, très grand équipement pour l'accès unifié aux données et aux documents numérisés en sciences humaines et sociales. Du 1^{er} mai au 15 septembre 2011, le catalogue Numes a reçu 2 798 visites. Le catalogue comptait, au 15 septembre, 178 corpus numérisés.

<http://www.numes.fr>



Signets des universités

Les signets des universités, catalogue de ressources web, sont gérés par l'ABES et le CERIMES, Centre de ressources et d'information sur les multimédias pour l'enseignement supérieur.

- Visites du 1^{er} juin au 31 août 2011 : 5 009
- Pages vues : 16 133
- Nombre de signets créés : 153

<http://www.signets-universites.fr>



Signalement des thèses électroniques, archivage et recherche

Du 1^{er} juin au 31 août, nombre de nouvelles thèses validées : 900
Au 1^{er} septembre, nombre total de thèses validées et archivées : 6 095

<https://stp.abes.fr/node/3?origine=STAR>



Système universitaire de documentation

État de la base au 1^{er} septembre 2011

- Nombre de notices bibliographiques localisées : 10 182 314
- Nombre de notices d'autorité : 2 368 108
- Nombre de localisations : 32 996 456
- Activité du 1^{er} août au 1^{er} septembre 2011
- Nombre de recherches par l'interface web : 575 334
- Nombre de connexions professionnelles : 45 723
- Nombre de demandes de prêts : 4 397
- Nombre de demandes de prêts satisfaites : 3 353



L'actu de l'ADBU



Le nouveau bureau de l'ADBU

Présidente : Dominique Wolf – Université Paris-XI
Vice-président : Pierre-Yves Cachard – Université du Havre
Vice-présidente : Carole Letrouit – Université Paris-VIII
Secrétaire général : Marc Martinez – École nationale supérieure de Lyon
Secrétaire général adjoint : Thierry Fournier – Université Rennes-I
Trésorier : Yann Marchand – Université de Strasbourg
Trésorier adjoint : Jean-Marie Barbiche – École centrale de Paris

En 2011, le congrès annuel de l'ADBU s'est tenu à Vannes du 15 au 17 septembre. Le thème de la journée d'études s'intitulait Pédagogie universitaire et documentation.

ADBU www.adbu.fr

Copyright : Université de Bretagne-Sud



Chef de projet Learning Centre à Paris-Sud, Dominique Wolf (au centre) au congrès de l'ADBU de 2011

Au 1^{er} plan, deux sonneurs du bagad de Vannes formation musicale à base d'instruments traditionnels de Bretagne

Octobre

 Du 5 au 7

LIBER-EBLIDA aux Pays-Bas

Faisant suite à d'autres ateliers sur le thème de la numérisation de documents, cet atelier est consacré au potentiel offert par les bibliothèques dans ce domaine en Europe.

Les quatre sessions – à La Haye à la Bibliothèque royale

- 1 L'expérience des usagers
- 2 Les modèles et perspectives
- 3 La réutilisation des métadonnées
- 4 La chaîne de traitement

 <http://indico.eblida.org/conferenceDisplay.py?confId=22>



 Du 10 au 13

Frédoc à Bordeaux



Les Rencontres Frédoc 2011 sont organisées par le réseau Renatis, réseau national des professionnels de l'information scientifique du CNRS.

Quatre journées thématiques sont consacrées à l'IST au prisme de l'Europe.

- 1 Cadre institutionnel de l'IST en Europe - Grands projets européens et grandes initiatives
- 2 Mise en commun des ressources et données de la recherche
- 3 Pratiques et projets IST en Europe
- 4 Organisation professionnelle

 <http://renatis.cnrs.fr/spip.php?article174>

 Les 10 & 11

IV^{es} Rencontres Henri-Jean-Martin

Les Rencontres Henri-Jean-Martin sont devenues un rendez-vous annuel incontournable pour permettre aux responsables des fonds patrimoniaux de mieux se connaître et faire le point sur leurs pratiques professionnelles. Initiées par l'ENSSIB et BiblioPat, association qui gère la liste de diffusion du même nom ouverte aux personnes exerçant des activités de gestion de fonds à vocation patrimoniale en bibliothèque, elles sont placées sous l'égide d'Henri-Jean Martin, historien et bibliothécaire, connu pour avoir toujours gardé sa liberté de parole.

Pour l'édition 2011 de ces Rencontres, les débats sont articulés autour de trois tables rondes.

- Le patrimoine et son public : quelles tendances en matière de fréquentation et quels impacts sur les choix en matière de gestion des collections ?
- L'actualité des politiques publiques autour du patrimoine des bibliothèques
- L'organisation et la gestion physique des réserves

 <http://www.enssib.fr/4es-rencontres-henri-jean-martin>

 bibliopat-asso@no-log.org

 Les 17 & 18

Acteurs & enjeux

La Biennale du numérique de 2011, organisée à l'ENSSIB, s'intitule **Médiations, savoirs et innovations**.

L'objectif de ces journées est d'échanger les points de vue des acteurs de l'information (bibliothécaires, éditeurs, libraires, chercheurs) autour des enjeux (conceptions, usages, formes, innovations des processus de médiations) et des liens entre les acteurs de la documentation numérique.

 <http://www.enssib.fr/agenda/2931-biennale-du-numerique-mediations-savoirs-et-innovations>



 Le 21 **À la BNF**

Pourquoi la bibliographie nationale ? Hier, aujourd'hui, demain

La Bibliothèque nationale de France organise cette journée d'études à l'occasion du bicentenaire de la Bibliographie nationale française qui est célébré en 2011. Après une mise en contexte historique de la bibliographie (cadre législatif, rapports avec le dépôt légal, usages, exemples de travaux universitaires), le thème Actualités et perspectives laisse place au débat sous la forme d'une table ronde sur les bibliographies nationales et commerciales et sur les utilisateurs.

 www.bnf.fr

Novembre

 Les 11 & 12 **Le CERL à Rome**

Consortium de bibliothèques de recherche européennes, le CERL tient son séminaire annuel, en 2011 à la Bibliothèque du Vatican, sur le thème de **La presse romaine dans la Cité papale et en Europe**.

L'assemblée générale annuelle du CERL a lieu le lendemain du séminaire.

L'ABES est membre du CERL. Son adhésion permet l'accès à la base HPB de 8 bibliothèques patrimoniales.

 <http://www.cerl.org/web/en/services/seminars/main>



Agenda

.../... Novembre

Du 22 au 25

Les JRES à Toulouse

Les **journees réseaux – les JRES** – sont une référence depuis 1995 pour les professionnels des réseaux et des systèmes informatiques en France.

Elles réunissent, tous les deux ans, tous les acteurs qui contribuent au déploiement et à l'essor des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Les JRES ont pour ambition de présenter un panorama très complet en termes de technologies, d'usages, de stratégies, d'organisation et de développement dans le monde des réseaux, en présentant des thèmes novateurs à chaque édition.

Pour leur IX^e édition, les **JRES** sont organisées à l'initiative

- de l'Université de Toulouse – **PRES Université de Toulouse**
- du Réseau national de télécommunications pour la technologie, l'enseignement et la recherche – **RENATER**
- du Centre national de la recherche scientifique – **CNRS**
- du comité Réseau des universités – **CRU**
- de la direction des systèmes d'information de l'Institut national de recherche en informatique et automatique – **DSI de l'INRIA**



Le 28 février 2012 Pecha Kucha à OCLC EMEA

La réunion 2012 du Conseil de région Europe, Moyen-Orient et Afrique d'OCLC (OCLC EMEA Regional Council) aura lieu à Birmingham. Sur le thème, *Des innovations dans notre bibliothèque : comment nous appuyons sur OCLC*, le Conseil de région EMEA vous invite à lui faire parvenir des propositions de présentations pour une **Pecha Kucha**.



Nous sommes à la recherche de bibliothèques qui innovent dans la prestation de services et qui utilisent les produits et services d'OCLC pour ce faire. Vous utilisez des API ou des services d'OCLC pour innover ? Vous faites partie du personnel d'un établissement qui teste actuellement une fonctionnalité ou un service inédit d'OCLC ? Vous participez à un projet de recherche d'OCLC Research visant à améliorer les opérations de bibliothèques ou à développer de meilleures pratiques ? Vous participez à une initiative à laquelle collaborent OCLC et d'autres établissements pour développer de nouvelles normes ? Nous cherchons des bibliothécaires de tous les secteurs, techniques ou non, qui veulent parler de leur utilisation des produits et services OCLC pour innover.

Les présentations doivent avoir le format Pecha Kucha.

Qu'est-ce qu'une Pecha Kucha ?

Une Pecha Kucha est une rencontre permettant à des participants de présenter un travail court et créatif tout en respectant les règles d'un style de présentation définie et de plus en plus en vogue.

Chaque présentation (PowerPoint) d'une rencontre Pecha Kucha contient exactement 20 diapositives et chacune est projetée durant exactement 20 secondes. La présentation dure donc 6 minutes et 40 secondes. Étant donné les contraintes liées au format de la présentation, les présentateurs doivent faire preuve de créativité et seront interrompus s'ils dépassent le temps alloué. Voir www.pecha-kucha.org

Pourquoi une Pecha Kucha ?

Ce type de rencontre permet aux membres d'établir des contacts. De plus, cette partie de la réunion du Conseil de région EMEA sera une occasion unique d'écouter des collègues et des spécialistes parler de leur expérience, d'explorer de nouvelles idées et de nouvelles façons de travailler, d'ouvrir la voie à de futures collaborations et de fournir des sujets de discussion pour le reste de la réunion.

Comment soumettre une proposition de présentation ?

Vous devez nous faire parvenir un sommaire de l'idée ou de l'innovation que vous aimeriez présenter. Sur une page (A4), veuillez y inclure : nom, informations pour vous joindre, établissement, résumé de l'innovation que vous voulez présenter, une phrase expliquant pourquoi votre présentation serait intéressante pour les autres membres. Veuillez envoyer vos propositions (en anglais svp) à nicolette.eames@oclc.org d'ici le 14 octobre 2011. Les propositions reçues seront soumises au comité exécutif le 6 novembre. Si votre projet est choisi, vous en serez avisé le 19 novembre au plus tard... et vous participerez à une Pecha Kucha.

OCLC EMEA